AVIS PUBLIC

MODIFICATION DE LA DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Par la présente, la soussignée, greffière de la Ville de Maniwaki, informe que la séance du conseil municipal initialement prévue le **mardi 19 mai 2026** est reportée au **mercredi 20 mai 2026,** à l'heure habituelle des séances ordinaires.

Donné à Maniwaki, le 7 mai 2026

_____
Kelly-Ann Gagnon, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, greffière de la Ville de Maniwaki certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'hôtel de ville, à la bibliothèque, au Centre Sportif Gino-Odjick, sur le site internet et sur la page Facebook de la Ville de Maniwaki.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7e jour du mois de mai 2026.

_____
Kelly-Ann Gagnon, greffière